



Ville de Mont-Saint-Hilaire

OFFRE D'EMPLOI

Ville de nature, d'art et de patrimoine, Mont-Saint-Hilaire est une municipalité en pleine croissance de près de 19 000 habitants. Le Service du loisir et de la culture est à la recherche de candidatures pour combler le poste suivant :

RESPONSABLE DU LOISIR Poste cadre

Responsabilités

Sous la supervision du directeur du Service du loisir et de la culture, il planifie et organise les activités de loisir, événementielles et communautaires sous sa responsabilité. Il assure également la supervision du personnel et collabore à la détermination des orientations.

Formation et expérience

- DEC en Technique d'intervention en loisir ou domaine connexe;
- Minimalement un (1) an d'expérience en gestion;
- Axé sur le travail d'équipe;
- Bonne connaissance de la langue française;
- Sens aigu du service à la clientèle.

Description des tâches

1. Programmation des activités

- Collabore avec son supérieur immédiat à la détermination des orientations, objectifs et politiques des champs d'activités sous sa responsabilité; élabore le plan d'action annuel et en assure ou coordonne la réalisation et le suivi;
- Conçoit les programmes d'activités en fonction des orientations définies, en recommande l'adoption et en assure la réalisation après approbation;
- Formule des recommandations en vue d'améliorer les activités existantes; identifie et propose de nouvelles activités susceptibles de répondre aux besoins de la clientèle.

2. Réalisation des activités

- Coordonne et supervise la réalisation des activités relevant de ses champs de responsabilité;
- S'assure de la bonne marche des opérations et intervient, le cas échéant, pour procéder aux ajustements ou correctifs requis;
- Intervient lors de problèmes de nature administrative ou opérationnelle ou lors de situations litigieuses impliquant la clientèle; voit au respect des orientations et règles définies par la direction de la municipalité;
- Supervise et contrôle la rédaction des divers documents, formulaires ou rapports requis et assure la mise à jour des dossiers;
- Détermine l'ouverture et la fermeture des plateaux et équipements sportifs en fonction des conditions qui prévalent;
- Voit à l'application des règles de sécurité et de civisme sur l'ensemble des sites mis à la disposition des citoyens;
- Participe à la planification et à la coordination des inscriptions des clients aux activités sous sa responsabilité;
- Collabore à la gestion du logiciel de gestion des loisirs.

3. Gestion des ressources

- Supervise et évalue le travail du personnel sous sa responsabilité;
- Procède au recrutement et à l'embauche des employés sous sa responsabilité;
- Identifie les besoins de formation et de développement et recommande les activités appropriées;
- Applique les dispositions de la convention collective et autorise les congés;
- Contrôle les feuilles de temps et les demandes de remplacement;
- Prépare et assure le suivi du budget sous sa responsabilité;
- Prépare et gère les demandes de subvention;

- Autorise ou procède aux achats et dépenses dans ses secteurs de responsabilité en conformité avec les budgets autorisés et les règles budgétaires applicables.

4. Autres

- Établit et maintient des relations constantes et efficaces avec l'ensemble des intervenants du milieu du loisir et du développement communautaire;
- Siège sur différents comités.

Accomplit toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

Avantages et traitement

Selon la Politique de travail et salariale des cadres en vigueur.

Si ce défi vous intéresse, veuillez nous transmettre votre curriculum vitae par courriel,
au plus tard le 17 janvier 2018, à l'adresse suivante : ressources.humaines@villemsh.ca ou par écrit à :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Service des ressources humaines
Offre d'emploi : Responsable du loisir
100, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, Qc, J3H 3M8
Télécopieur : 450 467-6460

La Ville de Mont-Saint-Hilaire favorisant l'équité en matière d'emploi,
cette offre s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Seuls les candidats retenus en entrevue recevront un accusé réception.